



Reconnue officiellement par les autorités, le 31 décembre 2007, la Fondation du Coeur (FonDC) est une association humanitaire qui a été créée pour aider les gens les moins nantis à accéder aux soins de cardiologie. Cette structure naissante a tenu, le 4 avril 2008, son Assemblée générale (AG) à la Clinique du coeur, sise à Ouaga 2000. La présentation de la Fondation et l'amendement de son programme d'activités ont été, entre autres, les points à l'ordre du jour de cette AG.

Une intervention cardiologique va allègrement chercher dans les 10 à 15 millions de francs CFA. C'est dire toute la problématique de la prise en charge d'une maladie cardio-vasculaire dans un pays pauvre très endetté comme le Burkina. Malheureusement, on constate que de plus en plus de personnes souffrent de ces maladies et, évidemment, n'arrivent pas, faute d'argent, à se faire prendre en charge médicalement.

Face à cette triste situation et à la détresse des malades, les fondateurs de la Clinique du coeur, en association avec d'autres bonnes volontés, ont pris l'initiative de la création de la Fondation du coeur (FonDC). L'ambition de cette structure est de contribuer à aider les personnes souffrant de maladies cardio-vasculaires à bénéficier d'une prise en charge médicale.

Apolitique et strictement humanitaire, la FonDC est une association ouverte à toute personne physique ou morale qui partage ses idéaux et son ambition de rendre accessibles les soins cardio-vasculaires aux personnes les plus démunies de notre pays. Les droits d'adhésion sont de 25 000 F et la cotisation mensuelle s'élève à 5 000 F, soit 60 000 F l'an.

La FonDC a été officiellement reconnue le 31 décembre 2007, et cette première assemblée générale a permis à ses adhérents de se pencher sur son programme d'activités afin de l'amender et de l'approuver. Les responsables de la Fondation ont profité de l'occasion pour la présenter aux nouveaux membres.

En ouvrant les travaux de cette AG, le Pr Ali Niakara, Président du conseil d'administration (PCA) de la FonDC, a rappelé ses objectifs qui sont : l'information et la prévention des maladies cardio-vasculaires, la prise en charge des malades et l'extension de la couverture sanitaire aux personnes les plus démunies.

En plus du conseil d'administration, la FonDC a un bureau exécutif présidé par le Pr Lucie Nébié et un conseil scientifique. Celui-ci est l'instance d'instruction, d'évaluation et d'approbation des dossiers de demande de prise en charge, introduits par les patients auprès du bureau exécutif.

Le conseil scientifique, après avoir vérifié l'effectivité de l'indigence du demandeur ainsi que de sa maladie, peut proposer au conseil d'administration de le prendre en charge. Le Pr Niakara précise qu'il n'y a aucune discrimination de sexe ni d'âge, même si la priorité est réservée aux moins de 15 ans.

Le programme d'activités de la Fondation a été présenté par son secrétaire général, Me Barthélemy Kéré. De ce programme, on peut retenir trois grands points :

Faire connaître la FonDC et ses objectifs ;

Organiser courant mai 2008 à Ouagadougou une conférence d'informations sur les maladies cardio-vasculaires ;

Organiser un dîner-gala pour récolter des fonds.

Me Kéré a déclaré que le secrétariat de la Fondation est déjà fonctionnel et que les dossiers de demande de prise en charge sont recevables tous les jours ouvrables. Le secrétariat est logé pour l'instant dans un local de la Clinique du coeur. "Mais, notre souhait est de trouver très rapidement un siège qui nous soit propre". Il a annoncé que beaucoup de personnalités ont déjà adhéré à la FonDC et que ses portes sont largement ouvertes pour accueillir de nouveaux membres.

San Evariste Barro

Source: L'Observateur Paalga